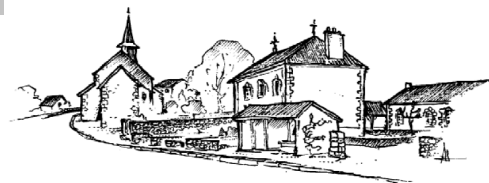


# LA FEUILLE DE ST PRIEST



## SOMMAIRE

- Edito
- Rentrée à l'école, à la cantine et à la garderie
- Location de la salle des fêtes
- Rappel réglementation Feux
- Informations budgétaires 2021.
- Octobre Rose
- Graff à St Priest
- Recyclage Piles
- La Parole aux Associations
- Etat civil

## BULLETIN MUNICIPAL

### COMITÉ DE RÉDACTION

**Directrice de publication :**  
Josiane VIGROUX AUFORT

**Animatrice :**  
Isabelle VERBRUGGHE

**Commission communication**  
Carole CHABROULLET  
Sandrine CLAVEYROLAS  
Chantal LEPEYTRE  
Amélie PATURAUD  
Jean-Marc PIOFFRET

## EDITO

Bonjour à toutes et à tous,

Avec l'arrivée de l'automne voilà revenue notre « feuille ». Nous espérons que chacun a vécu au mieux les chaleurs caniculaires de cet été. Même si nous n'avons pas connu de violents orages de pluie, de grêle ou de feux de forêt ; la sécheresse des sols, le très faible niveau d'eau des rivières, les sources quasi disparues témoignent des dérèglements climatiques quel que soit l'endroit où l'on vit. Ensemble soyons vigilants sur nos consommations en eau et en énergie afin de contribuer à la limitation de notre impact sur le climat.

L'école a repris pour petits et grands, la rentrée scolaire s'est faite avec 78 écoliers (dont 45 à la maternelle) contre 66 en septembre 2021. Cette augmentation significative montre l'intérêt des jeunes parents pour notre territoire. C'est, d'ailleurs pour permettre un accueil de qualité qu'un préfabriqué est installé dans la cour de la maternelle qui agrandit ainsi l'espace scolaire.

Malgré la trêve estivale certains de nos projets sont en très bonne voie :

- Les travaux de construction de l'atelier communal ont débuté,
- Le marché public de construction de la Maison d'Assistantes Maternelles est lancé,
- L'aide au financement des travaux de réhabilitation du gîte de Néravaud est retenu dans le cadre de la DETR (Dotation d'Équipement aux Territoires Ruraux) de fin 2022.

Autre sujet : afin de palier au remplacement d'un Agent Technique pendant son arrêt pour maladie, nous avons embauché M. Jacky PICHON, vous le croisez au travail depuis le 12 Septembre, lorsque vous traversez le bourg.

De même, vous allez très prochainement être accueillis à la Mairie et à la Poste par Mme Fabienne DELUCHAT, elle va rejoindre l'équipe administrative dans le cadre d'un PEC (Parcours Emploi Compétences), elle est présente tous les matins.

Merci à Victor VEXIEAU pour le travail réalisé cet été en lien avec les agents.

Remerciements également à tous les signaleurs lors du passage du Tour du Limousin à travers notre commune, leur sérieux a contribué à la réussite de cette épreuve cycliste.

Enfin dernier point, Nadia BRY a fait valoir ses droits à la retraite depuis le 1 juillet 2022, merci Nadia pour toutes ces années passées au service des Barracats. Nous la remercierons de vive voix très prochainement ainsi que Pascale MATHE qui, a fait valoir ses droits à la retraite il y a quelques temps, après s'être occupée des chères petites têtes blondes à l'école.

Nous vous souhaitons une très bonne lecture et vous donnons rendez-vous à notre prochain bulletin trimestriel de fin d'année.

Le Comité de Rédaction.

## RENTREE A L'ECOLE, A LA CANTINE ET A LA GARDERIE

Les élèves ont retrouvé le chemin de l'école le 1<sup>er</sup> Septembre, quelques nouveautés les attendaient.

En effet afin d'accueillir tous les petits à la maternelle, la salle de sieste est organisée dans un préfabriqué installé dans la cour. Ce bâtiment de 50 m<sup>2</sup> doté de chauffage, climatisation et de 2 WC permet de proposer un lieu de repos indépendant et calme. Le transfert de cette salle de sieste a permis d'agrandir l'espace classe des GS/CP. D'autre part, le sol de la classe des CE1/CE2 a été complètement refait, le parquet vieillissant est désormais recouvert d'un joli sol gris clair.

**En classe**, les 78 élèves sont répartis ainsi :

- Très Petite Section / Petite Section / Moyenne Section : 21 élèves avec Mme Marie FAUVAUD.
- Grande Section / CP : 24 élèves avec Mme Stéphanie DURAND.
- CE1/ CE2 : 16 élèves avec Mme Sophie FORESTIER.
- CM1 / CM2 : 17 élèves avec M. Frédéric ANGOIN (Directeur).

Mme MOREAU assure la classe le lundi en CM1/ CM2 pour la décharge de direction de M. ANGOIN.

Les enseignantes de maternelle sont épaulées par 2 ATSEM : Elodie PEYROT et Amélie LUCAS (pendant le congé maternité de Sandy MAISONNIAUX).

Les horaires de classe sont inchangés lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9h / 12h30 - 14h/16h30.

**A la cantine**, Pascale TESSIER et Christine GALATAUD confectionnent en moyenne 70 repas chaque jour, Corinne MANCIER intervient chaque midi pour aider les plus petits pendant le repas. Nous poursuivons au maximum l'approvisionnement local, cette année, les pâtes de « Cœur de Creuse », les fromages de la laiterie CHAVEGRAND, les légumes de saison de Mme PEYRAC, la viande de SOVIPA, les œufs du GAEC des Champs Verts, les fruits de saison des Vergers de l'Aumaillerie.

Le repas végétarien est toujours proposé le lundi.

**La garderie**, une trentaine d'enfants sont actuellement inscrits (matin, soir ou les 2), leur accueil est assuré de 7h15 à 8h45 par Corinne MANCIER et Elodie PEYROT, puis de 16h30 à 18h45 par Elodie PEYROT, Amélie LUCAS et Corinne MANCIER (cette organisation sera modifiée au retour de Sandy MAISONNIAUX). Cette année une quinzaine d'enfants se rendent à l'école grâce à un ramassage scolaire.

Chantal LEPEYTRE – Isabelle VERBRUGGHE.

## LOCATION DE LA SALLE DES FETES

Par délibération le Conseil Municipal du 13 mai 2022 a souhaité revoir les modalités de location de la salle des fêtes. La durée et les tarifs sont les suivants :

### **Personne habitant la Commune**

Location du vendredi 17h au samedi 10h :	90€
Location du samedi 11h au dimanche 18h :	160€
Location du vendredi 17h au dimanche 18h :	200€

### **Personne ou association hors commune à titre privé**

Location du vendredi 17h au samedi 10h :	130€
Location du samedi 11h au dimanche 18h :	200€
Location du vendredi 17h au dimanche 18h :	250€

Le montant de la caution est de 500€. La réservation se fait toujours auprès du Secrétariat de la Mairie.

## RÈGLEMENTATION EN MATIÈRE DE FEUX

Cet été, encore, malgré de nombreux rappels, un état de sécheresse massif et une réglementation stricte, des feux domestiques ont été signalés, alors pour ceux qui ont oublié, ci-dessous un extrait de la réglementation en vigueur. Il est possible de trouver l'ensemble de la réglementation sur le site de la Préfecture.

**Le champ d'application de l'arrêté n° 23-2019-07-03-002 en date du 3 juillet 2019, concerne le brûlage à l'air libre des déchets verts et les autres feux de plein air dans le département de la Creuse.**

En application des dispositions législatives en vigueur et du Règlement sanitaire départemental, le brûlage à l'air libre de tout type de déchets des particuliers, des professionnels et des collectivités est interdit toute l'année (à l'exception des agriculteurs qui bénéficient d'un régime d'exemption précisé dans le présent arrêté). Ces déchets doivent impérativement être déposés à la déchetterie la plus proche, recyclés (compostage...) ou dirigés vers les filières appropriées. Toutefois, des demandes de dérogation pourront être sollicitées dans le strict respect des dispositions définies par le présent arrêté.

**Brûler ses déchets à l'air libre peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.**



## OCTOBRE ROSE

« Octobre rose » c'est le rendez-vous grand public permettant de sensibiliser à l'importance du dépistage du cancer du sein et de l'autopalpation, et encourager toutes les femmes à adopter les règles de bonne pratique.

Ainsi l'équipe du conseil municipal et l'association « Gym des Barracats » ont souhaité se mobiliser pour cette campagne nationale en vous donnant rendez-vous :

**Mercredi 19 octobre à 15h devant la Mairie**

**Au programme :** Quizz autour du parcours santé, proposé par une animatrice de Santé Publique Plan Santé+23 suivi d'un goûter ; l'occasion d'échanger et de rappeler l'importance du dépistage. Effectivement, à ce jour, le cancer du sein est le cancer le plus fréquent en France – (59000 nouveaux cas diagnostiqués par an) et représente la première cause de décès par cancer chez la femme. C'est pourquoi il est important de ne pas avoir peur d'en parler et de s'informer. Il est nécessaire d'adopter les bons réflexes comme le dépistage, qui peut sauver des vies. Détecté tôt, le cancer du sein est guéri dans 90% des cas.

**Votre mission : venir avec votre plus beau sourire, vos baskets et avec un élément rose...**

Plus la maladie est détectée précocement, plus les chances d'en guérir sont importantes.

## LES GRAFFS DE ST PRIEST

Comme vous l'avez constaté depuis Noël 2021, une banderole graffée s'installe régulièrement près de la mairie : printemps, été, Tour du Limousin ... Ce travail est celui d'un de nos concitoyens : Florent Leroux alias Baloor87. Le graffiti est une de ses passions et il la partage ainsi avec chacun d'entre nous. Vous pouvez suivre son travail sur Facebook, Instagram ... N'hésitez pas à venir le rencontrer lors de sa prochaine intervention autour de l'automne sans doute ....



## POINT DE RECYCLAGE

Vos piles usagées doivent être recyclées. Il existe bon nombre de points de collecte. Désormais, et afin de respecter la chaîne du tri, vous pouvez également venir déposer vos piles usagées dans le container qui se situe dans le hall de la Mairie. Vous en trouverez aussi un autre pour le « petit électro ménager ».



## LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS



### RENDEZ-VOUS D'AUTOMNE

Depuis le dernier mot paru dans le journal communal, nous avons géré deux manifestations, une belote le 20 juillet et un thé dansant le 21 août où les habitués danseurs se sont retrouvés, pour la première fois depuis la COVID, sur l'excellent parquet de notre salle des fêtes.

Nous avons repoussé la journée de l'amitié qui était prévue le 30 juillet, au 15 septembre, en raison des fortes chaleurs que nous avons subies ces derniers mois.

Les prochaines manifestations à venir sont les suivantes :

- Le 14 septembre 2022 Belote
- Le 30 octobre 2022 Fête de la pomme et de la châtaigne
- Le 05 novembre 2022 Belote
- Le 26 novembre 2022 Repas de fin d'année.

Voici une année à peu près complète qui se termine et les RENDEZ-VOUS D'AUTOMNE espèrent vous retrouver en 2023 pour partager leur nouveau calendrier.



### AMIS DES ECOLES

L'année scolaire s'est clôturée avec le spectacle des enfants suivi de la traditionnelle kermesse. Au programme : vente de gâteau, boissons et glaces... balades en poneys, château gonflable, structure de ballons et ateliers tatouages.. ainsi qu'une grande tombola...



L'année scolaire 2022-2023 ayant repris il y a peu, nous espérons pouvoir proposer plein d'autres activités aux enfants et aux adultes afin de financer le voyage scolaire de fin d'année.

## LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS—SUITE

### GYM

La saison 2021/2022 s'est déroulée normalement, les mesures par rapport à la crise sanitaire ont été levées. Quarante et une séances ont eu lieu dans l'année et les 24 licenciées ont fréquenté assidûment les cours qui ont été dispensés bénévolement par Arlette LEMAITRE, responsable de la section GYM de l'Amicale Laïque.



Comme chaque année, nous nous sommes retrouvées autour d'une bonne table à l'Auberge des 4 vents, le 23 Mars ; le repas a été apprécié de toutes, merci encore à Sandrine.



Le parcours santé, cheminant vers le dolmen a été installé par la municipalité, nous avons pu tester les différents agrès ; petits et grands peuvent s'y essayer, renforcement musculaire assuré !

Dans la joie et la bonne humeur, la saison s'est clôturée par un petit pique-nique, puis chacune d'entre nous a pu profiter des jeux sur le city stade, de la pétanque et jeux divers.

Les séances de gymnastique ont repris le 31 Août, et auront lieu le mercredi à 19h30.

L'assemblée générale se tiendra prochainement, fin Septembre ou début Octobre.

Arlette LEMAITRE

### ASSOCIATION PATRIMOINE

Les 17 et 18 Septembre se sont déroulées les journées européennes du patrimoine avec pour thème « Le Patrimoine durable »

Cette année nous avons eu beau temps et une soixantaine de personnes se sont déplacées sur les deux jours. Cela nous encourage pour les années à venir.

Le parcours a permis de s'arrêter plus longuement à la place Michel MANDRILE qui était un ancien cimetière ; aux écoles : de filles , de garçons ; au village de La Feuille avec son ancien bâti, au passage une pierre qui servait à piler des céréales, une autre d'urne funéraire.



A notre arrivée au dolmen, après l'historique du lieu nous avons visualisé une vidéo réalisée par le département qui met le site en valeur.

Isabelle et Gérard ont ouvert leur beau jardin le samedi.

A l'église après l'histoire du monument nous avons pu assister à la projection du film « Les Parlers marchois du Croissant » concernant notre « patois ».

Deux belles journées pour l'équipe du patrimoine.

Stéphane MATHE Marie Christine GARRÉ

#### ETAT CIVIL

##### Mariages

- NEUTS Teddy et LA MANTIA Lara, le 09/07/2022, 8 Route de Chamborand
- FUENTE FERNANDEZ Raphaël et GILETA Armonie, le 11/08/2022, 3 La Bergeade

##### Naissances :

- GENTY GÂTÉ Milo, le 19/06/2022, 2 Commartreau
- MONTEIL GOORMANS Layann , le 02/08/2022, 9 bis La Feuille
- DAUNY LABAYE Aden, Aslan, le 05/09/2022, 10 Le Monteil

#### COUPON REPONSE

Une idée, une remarque ? Retournez-nous ce coupon ou déposez - le en Mairie.

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone: | | | | | | | | | |

Mairie : 05 55 63 14 25

Fax : 05 55 63 74 27

Mail : [stpriest.lafeuille@laposte.net](mailto:stpriest.lafeuille@laposte.net)

Site Internet : [www.saint-priest-la-feuille.net](http://www.saint-priest-la-feuille.net)